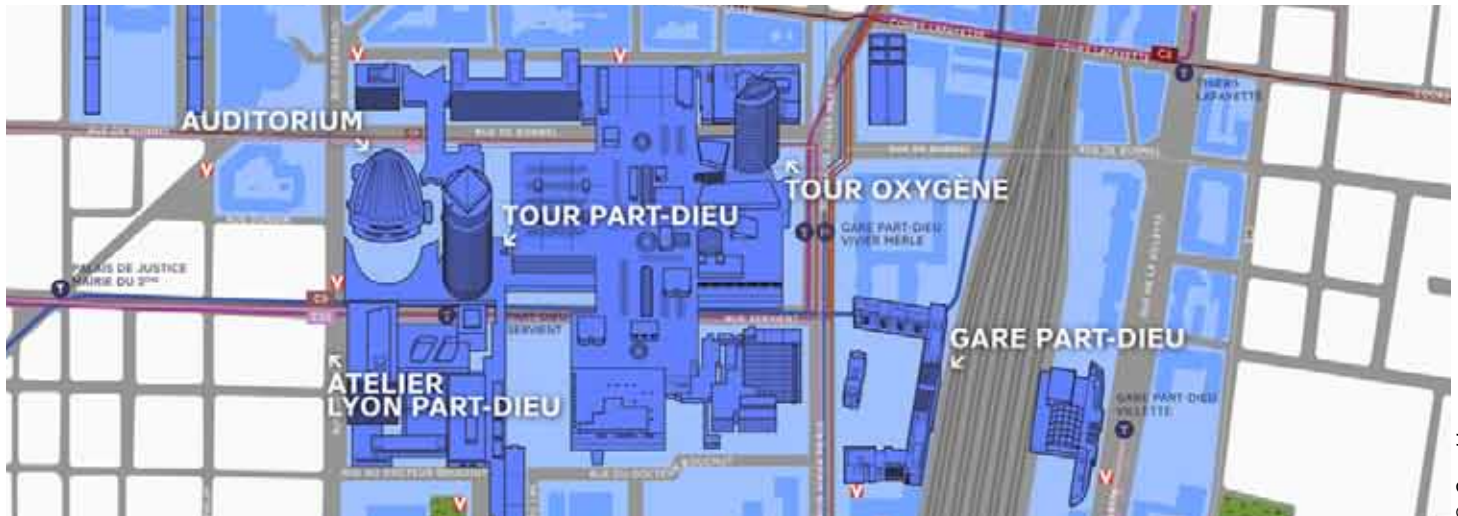


AMÉNAGEMENT URBAIN AUTOUR DES STATIONS DE METRO



Plan guide de la Part-Dieu.

OBJECTIFS

- Assister le DUPA-ARC dans l'élaboration du design urbain autour de quatre stations majeures de la ligne de métro n°2,
- Partager l'expérience lyonnaise en matière de conception de projets et de coordination des politiques urbanisme-transport,
- Présenter les principes clés de l'articulation urbanisme-transport et les stratégies urbaines, transport et espaces publics du Grand Lyon pour l'aménagement autour des stations.

PROBLÉMATIQUES

- Comment définir l'implantation et le périmètre des stations de métro, positionner les entrées-sorties dans un tissu urbain dense ?
- Quels principes d'articulation urbanisme-transport mettre en oeuvre ? Comment intégrer le positionnement des stations dans des opérations plus larges de requalification urbaine ?
- Comment maîtriser le foncier dans le périmètre de projet ?
- Comment organiser, maîtriser et sécuriser les flux de passager en surface ? Quels principes d'aménagement des espaces publics développer ?
- Quelle coordination entre les différents acteurs ?

EXPERTS :

- Julia Rudolph et Sébastien Sperto, Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise),
- Trần Văn Chi et Lê Thị Bích Hạnh, Architecture Research Center du Département de Planification Urbaine et de l'Architecture.

PARTICIPANTS : 67 (67% de certifiés)

- Départements et services de la ville : départements de la Planification Urbaine et de l'Architecture (DUPA), des Transports et des Communications (DTC), Institut de recherche et de développement (HIDS), Institut d'urbanisme,
- Comités de gestion des bus (CGB), du métro (MAUR), du tunnel de Thu Thiem,
- Autorité de construction et d'investissement de Thu Thiem (ICA Thu Thiem),
- Universités,
- Consultants.

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

- La construction d'un réseau de transport en commun ambitieux à horizon 2030 : amélioration du réseau de bus, construction de 8 lignes de MRT, 1 ligne de tramway, 2 lignes de monorail et 6 lignes de BRT.
- La future ligne de métro n°2 de HCMV reliera à horizon 2020 Ben Thanh à Tham Luong. Son tracé de 11,3 km (dont 9,3 km en souterrain) sera ponctué de 10 stations souterraines et 1 en élévation. Elle devrait, dans une 2nd phase, être étendue vers Tay Ninh et vers Thu Thiem (à l'étude).
- Une opportunité pour mener des opérations de requalification urbaine le long des lignes (mixité des usages, sociale, densification, piétonisation, intermodalité, etc.), aux points d'intersection (correspondances) et autour des futures stations.
- Le DUPA-ARC mandaté pour élaborer le design urbain de 4 stations majeures de la ligne n°2 insérées dans un tissu urbain dense.

SYNTHÈSE DE L'ATELIER

Intégration urbaine des stations de la ligne de métro n°2 de HCMV

Le DUPA-ARC doit concevoir un plan d'aménagement urbain au 1/500e et des prescriptions architecturales et urbaines pour 4 stations de la ligne n°2 (Phan Van Hai, Le Thi Rieng, Hoa Hung et Dan Chu) situées dans les districts 3, 10 et Tân Binh.

Plusieurs acteurs sont concernés par la mission confiée au DUPA-ARC mais leur coordination est à renforcer :

- mise en œuvre et suivi du projet par la Management Authority for Urban Railways (MAUR),
- maîtrise foncière relevant de la compétence du Centre de Développement Foncier (CDF) et des districts,
- aménagement urbain autour des stations également confié au Bureau du secteur 1 du DTC pour les stations situées dans les districts centraux.

Le DUPA-ARC doit par ailleurs composer avec des éléments non stabilisés du projet :

- incertitude sur les périmètres de projet, d'éviction et sur la localisation des émergences (compétence de la MAUR),
- non coordination des phases de travaux (élargissement de la voirie prévue après la réalisation des accès aux stations).

Articulation urbanisme-transport pour la réalisation de projet de transports en commun dans l'agglomération lyonnaise

Le retour d'expérience de l'Agence d'urbanisme de Lyon revient sur le développement de la métropole par la maîtrise des formes urbaines, le développement des transports et l'organisation des flux de circulation. Pour ce faire, la métropole s'est dotée d'outils de planification et de programmation : Schéma de cohérence territoriale, Plan de déplacement urbain et Plan local d'urbanisme.

Ces outils sont le socle de conception des aménagements autour des lignes et stations de transport en commun. Ils sont complétés par 10 principes clés d'articulation urbanisme-transport :

- | | |
|-----------------------------------|--------------------------------------------------|
| 1. Vision prospective | 6. Intermodalité |
| 2. Corridors urbains / transports | 7. Priorité aux piétons |
| 3. vVille des polarités | 8. Baisse des déplacements motorisés individuels |
| 4. Mixité fonctionnelle | 9. Intégration du FRET |
| 5. Hiérarchie des réseaux | 10. Gouvernance |

En partant de ces outils et principes, les projets sont élaborés par la définition de stratégies urbaine, transport et espaces publics :

1. **Stratégie urbaine** : une démarche partenariale menée sur la base d'un diagnostic territorial et d'études pré-opérationnelles permettant de dégager des tendances d'évolution et de faire émerger des scénarii d'aménagement.
2. **Stratégie transport** : penser les aménagements urbains en termes de déplacements, de stationnement, d'accessibilité pour tous les modes : transports en commun, modes doux, véhicules privés, transports de marchandises / logistique.
3. **Stratégie espaces publics** : concevoir des espaces publics de qualité pour des voyages de qualité : des aménagements cohérents (design, matériaux, mobilier, plantes) qui permettent la circulation, les connexions, l'orientation, la consommation, etc.

Au regard de la stratégie d'intervention développée par l'Agence d'urbanisme de Lyon, experts et participants ont réfléchi aux aménagements urbains autour des stations de Dan Chu et Hoa Hung.



© Google earth



© PADDI, 2015

Futur site d'implantation de la station de dan Chu

RECOMMANDATIONS

Recommandations globales :

- **Partager et définir une vision commune** : articulation urbanisme - transports.
- **Anticiper** par la réalisation d'**études préalables** aux projets d'aménagement et de transports ; la mise en place d'une **stratégie foncière** (éviction, valorisation, relogement) ; la gestion du **phasage** des travaux.
- **Mettre en place une gouvernance et une gestion de projet** sur le long terme :
 - mettre en place des équipes d'étude pluridisciplinaire, de maîtrise d'œuvre urbaine et une structure de portage dédiée au projet,
 - élaborer un plan guide global et des schémas de secteur opérationnels.
- **Accompagner la dynamique urbaine et mettre en place un urbanisme de projet** en prenant en compte les modèles économiques et en s'orientant vers un urbanisme de projet, ou négocié, avec le secteur privé.
- **Communiquer sur le projet** afin d'attirer les investisseurs et sensibiliser les populations.

Recommandations complémentaires pour les stations Hoa Hung et Dan Chu :

- **Produire un document global de référence** type Plan Guide,
- **Elaborer des schémas de secteur** pour les aspects techniques,
- **Proposer différents scénarii** plus ou moins interventionniste.